

Rapport de l'agent de grief – Assemblée générale du 5 Novembre 2022

En date de la dernière assemblée générale, nous avons **126** griefs.

Nous avons fait **11** nouveaux griefs :

1 grief de classification.

1 grief contestant un congédiement.

1 grief contestant un compte rendu de rencontre.

1 grief contestant une mesure disciplinaire.

1 grief contestant un refus de retour au travail.

1 grief contestant les distances sur le formulaire de déplacements du CSS.

3 griefs commun concernant le pro-ratage des congés pour le personnel à temps plein.

1 grief contestant l'interprétation de l'employeur sur la clause 8-3.07.

1 grief contestant

Nous avons retiré 13 griefs :

3 griefs de classification pour règlement.

10 griefs pour mesure disciplinaire et lettres s'attentes expirés.

Il nous reste donc **124** griefs.